

Comité de Pilotage Local



Animation du site Natura 2000
FR7200670
« Coteaux de la Dronne »

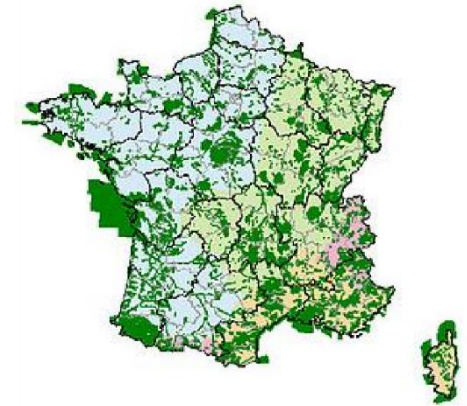
Ordre du jour

- ✓ Qu'est ce que Natura 2000
- ✓ Animation du site
- ✓ Le site N2000 des Coteaux de la Dronne
- ✓ Intérêt écologique du site
- ✓ Les objectifs du Docob
- ✓ Bilan des actions menées sur le site
- ✓ Reste à faire

Qu'est-ce que Natura 2000

- ✓ Nom donné à un **réseau européen** de sites remarquables lancé en 1992
- ✓ Objectif de **préserver le patrimoine naturel** tout en tenant compte des préoccupations économiques, sociales et culturelles
- ✓ Repose sur deux directives :
 - **Directive Oiseaux** de 1979 = Zone de Protection Spéciale ZPS
 - **Directive Habitats** de 1992 = Zone Spéciale de Conservation ZSC

Réseau de sites Natura 2000

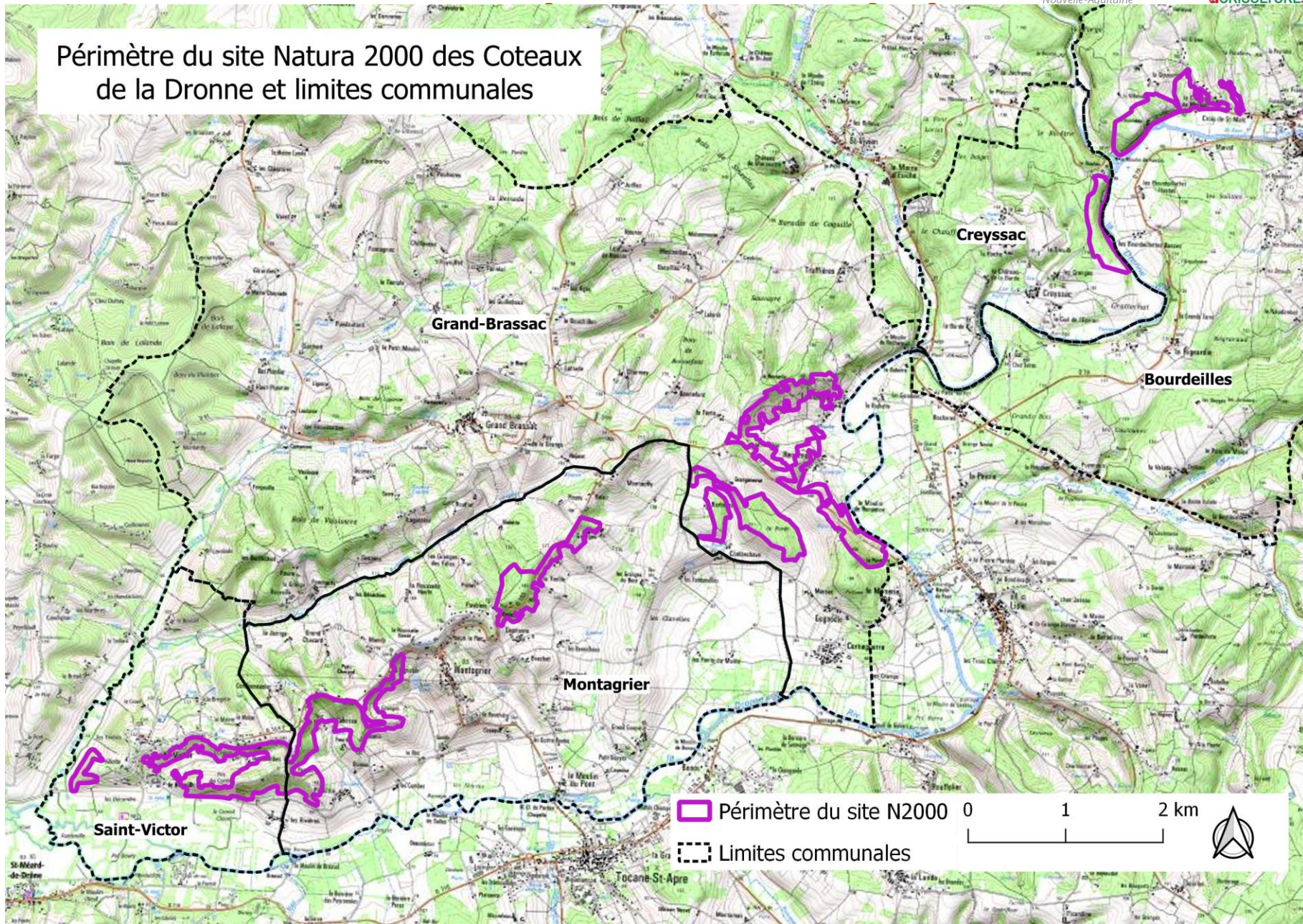


Animation du site

- ✓ **Animation** assurée par le **Conservatoire d'espaces naturel d'Aquitaine** depuis **avril 2018**
 - Mandaté sur une période de 3 ans renouvelable

- ✓ **Partenariat** avec la **Chambre d'Agriculture** de la Dordogne pour le **PAEC**

Périmètre du site Natura 2000 des Coteaux de la Dronne et limites communales



Intérêt écologique du site

✓ 7 habitats d'intérêt communautaire

- Pentes rocheuses calcaires avec vgt chasmophytique (8210)
- Pelouses rupicoles calcaires (6110)
- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (6210)
- Formations à Genévrier (5130)
- Prairies de fauche (UE 6510)
- Mégaphorbiaies hydrophiles (6430)
- Forêts de pentes (9180)



Intérêt écologique du site

✓ 1 espèce d'intérêt communautaire

- Damier de la Succise (1065)



Les Objectifs du Docob

**6 Objectifs de Développement Durable
(ODD)**

**15 Objectifs Opérationnels
(OO)**

15 Actions + Charte Natura 2000

Animation/Gestion administrative (AN) : 1

Gestion (GEH) : 7

Communication/Sensibilisation (CS) : 2

Suivi/Amélioration des connaissances (SC) : 5

Les Objectifs du Docob

✓ Objectifs généraux

- ODD 1 : Préserver et améliorer la qualité écologique des milieux calcicoles d'intérêt communautaire et habitats favorables au Damier de la Succise et aux chiroptères
- ODD 2 : Préserver et améliorer la qualité écologique des prairies de fauche d'intérêt communautaire
- ODD 3 : Maintenir dans un bon état de conservation les autres habitats d'intérêt communautaire (forêt de pente, mégaphorbiaie, végétation des parois calcaire)

Les Objectifs du Docob

✓ Objectifs transversaux

- ODD 4 : Améliorer les connaissances sur les habitats et les populations d'espèces d'intérêt communautaire
- ODD 5 : Assurer une appropriation de la démarche N2000 et des enjeux par les acteurs du site
- ODD 6 : Animer le Document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire

Bilan des actions menées sur le site

F1	Appropriation du docob
F2	Information et communication sur les mesures de gestion
F3	Projet agro-environnemental
F4	Information et communication sur les MAEC
F6	Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers (identification et prise de contact)
F7	Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence
F8	Synthèse, bilan et mise à jour du Docob
F9	Organisation de 2 réunions du COPIL
U1	Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - proposition de contrat (1)
U2	Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat (1)

Bilan des actions menées sur le site

F1 Appropriation du docob

- ✓ Lecture du Docob
- ✓ Terrain conjoint avec la chambre d'agriculture afin de prendre connaissance des habitats d'intérêt communautaire recensés



Du fait de la diversité des situations topographiques et hydrique, le site comporte une grande diversité de milieux, au sein desquels ont été identifiés 7 habitats d'intérêt communautaire :



Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Code EUR27 : 5130

Dominé par le Genévrier commun, cet habitat est observé au sein des pelouses calcaires le plus souvent sur les pentes ou les plateaux.

[Description sur l'INPN](#)

[En savoir plus ... >](#)



Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso - *Sedion albi*

Code EUR27: 6110

Elles se développent sur des affleurements rocheux ou sur des secteurs écorchés au sein de pelouses calcicoles.

[Description sur l'INPN](#)

[En savoir plus ... >](#)



Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires

Code EUR27: 6210

Deux types différents de pelouses calcaires ont été distingués, la première sur calcaire tendre ou friable, la seconde sur calcaire dur.

[Description sur l'INPN](#)

[En savoir plus ... >](#)

Bilan des actions menées sur le site

F3 Projet agro-environnemental

F4 Information et communication sur les MAEC

- ✓ Rédaction du **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)** (initie dynamique de maintien et d'évolution des pratiques agricoles afin de répondre aux enjeux environnementaux)
 - Rédigé annuellement
 - Précise les mesures Agro-Environnementales disponibles sur la campagne PAC de l'année

- ✓ Principe
 - prescription sur **5 ans**
 - **aide financière** qui vient compenser le manque à gagner pour l'exploitant mais aussi **valoriser le gain environnemental**

Programme Agro-Environnementale & Climatique

Objectif du PAEC sur un site Natura 2000 ?

Donner la **possibilité** aux **agriculteurs** de **contractualiser** des mesures agro-environnementales et climatiques (**MAEC**) en **faveur des enjeux du Document d'objectifs Natura 2000**.

Développer un **outil** qui **aide financièrement** les **agriculteurs** qui **souhaitent s'engager**.



PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE
DES COTEAUX DE LA DRONNE
2019

Site Natura 2000
FR 7200670 Coteaux de la Dronne



Opérateur PAEC : Chambre d'Agriculture de la Dordogne

Animateur NATURA 2000 : Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine

20 novembre 2018



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Programme Agro-Environnementale & Climatique

Qu'est-ce qu'un PAEC ?

- **MAEC : 2nd Pilier PAC**
- Règlement (UE) N°1 305/2013 (RDR3) : Soutien du développement rural par le fond européen agricole pour le développement rural (**FEADER**)
- Document Cadre Nationale : **DCN**
- Programme de développement rural région (**PDRR**) « 2014-2020 » **validé en Aquitaine** (**MAEC** mesure 10.1)
- **3 ans de contractualisation « 2019 – 2020 -2021**

Comité de pilotage – 20 novembre 2018



PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE
DES COTEAUX DE LA DRONNE
2019

Site Natura 2000
FR 7200670 Coteaux de la Dronne



Opérateur PAEC : Chambre d'Agriculture de la Dordogne
Animateur NATURA 2000 : Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine

20 novembre 2018



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Mesures Agro-Environnementales & Climatiques

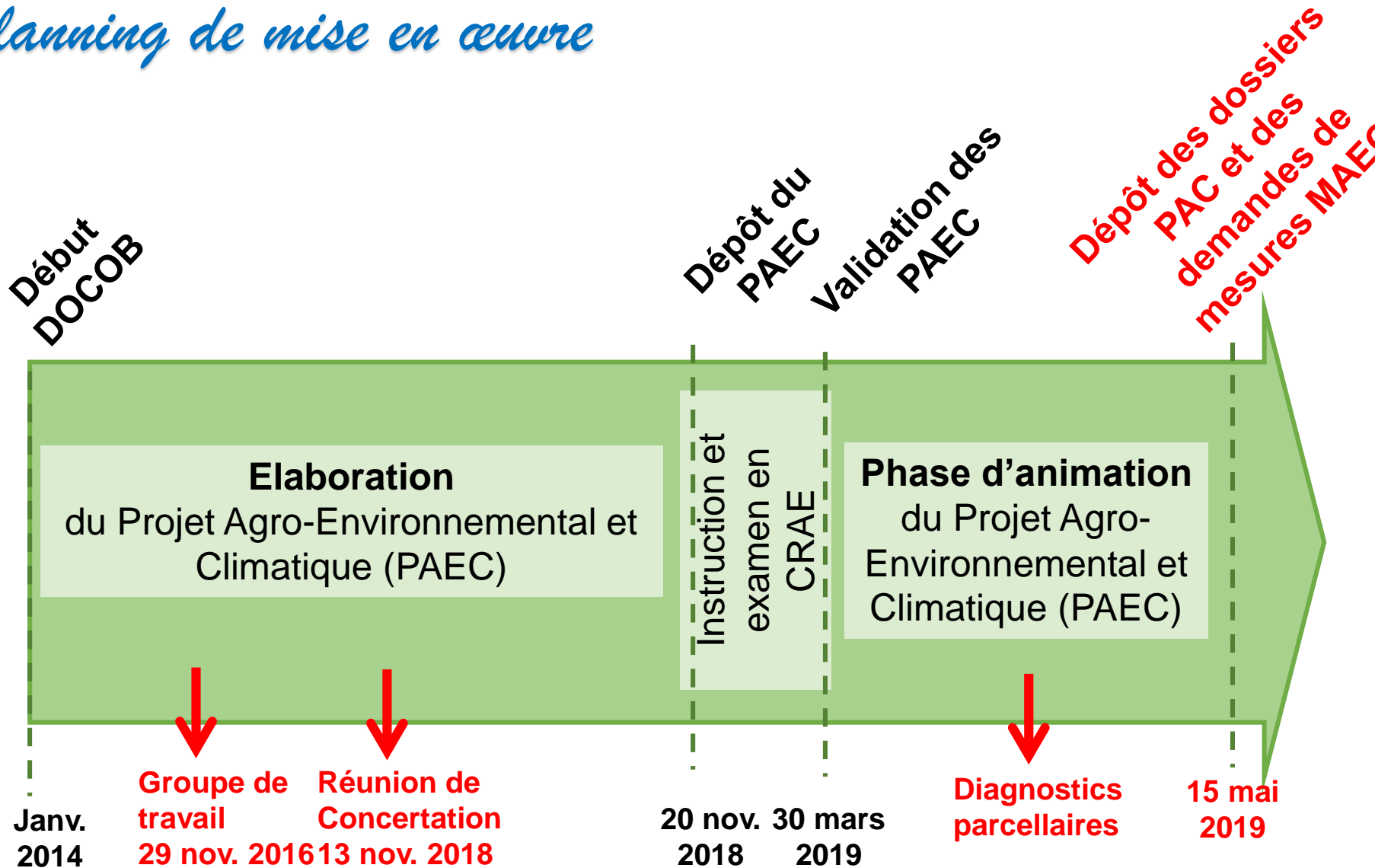
Qu'est-ce qu'une MAEC ? :

- **PAEC : liste de MAEC éligibles sur un territoire**
- Définie comme la combinaison d'un ensemble d'**obligations** et d'une **rémunération : 5 ans**
- Rémunération calculée selon les **coûts supplémentaires**, **manques à gagner** et **coûts induits** liés à la mise en œuvre des pratiques agroenvironnementales
- Favoriser la mise en œuvre de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**



✓ **Exploitant agricole
volontaire**

Planning de mise en œuvre



PAEC et MAEC : un outil co-construit

Concertation avec les agriculteurs :

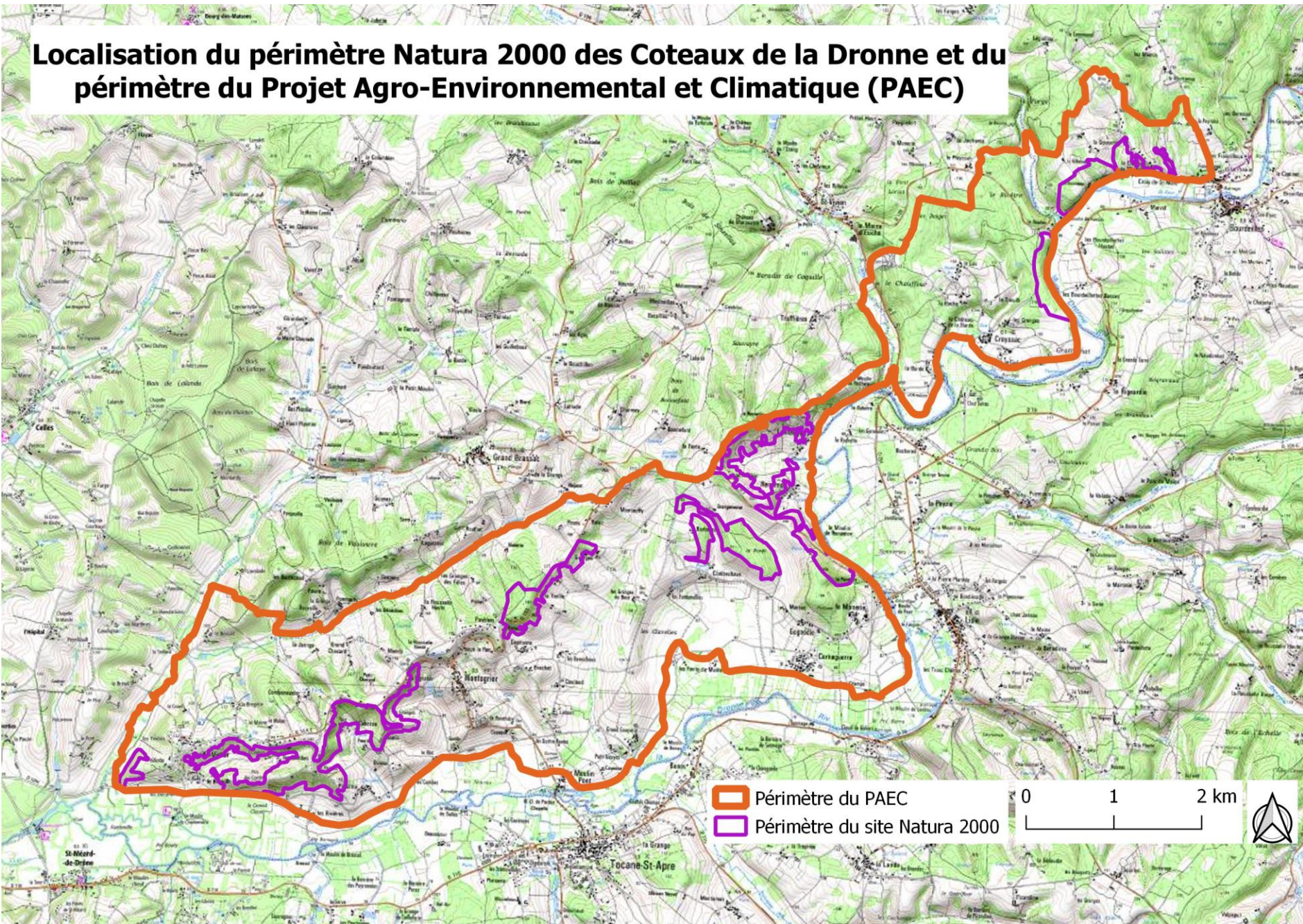
- **Groupe de travail du 29 novembre 2016**
- **Réunion de concertation du 13 novembre 2018 à Montagnier**
- **Collaboration entre le CEN et la Chambre d'agriculture de la Dordogne**



PAEC et MAEC : un outil co-construit

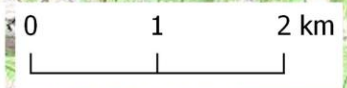
Proposition d'un périmètre d'éligibilité à ces MAEC :

- Définition d'un **périmètre d'éligibilité aux MAEC cohérent = Périmètre du PAEC**
- **Périmètre du PAEC : 2 630 ha**
- **741 îlots PAC concernés** (*Source : RPG, 2017*)
 - **1 608 ha** des îlots PAC à proximité immédiate du site
 - **26 ha** inclus dans site Natura 2000

Localisation du périmètre Natura 2000 des Coteaux de la Dronne et du périmètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)



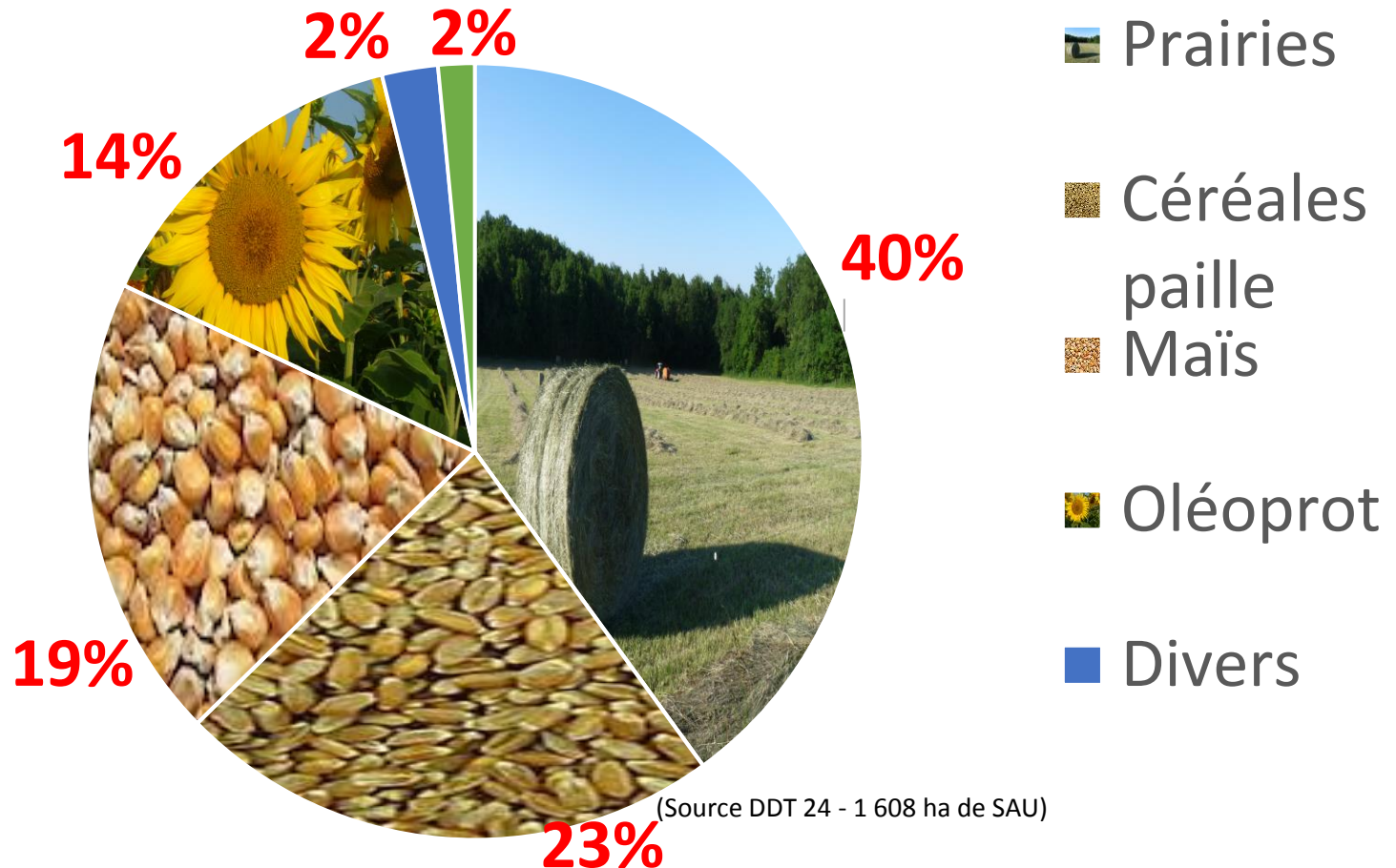
-  Périmètre du PAEC
-  Périmètre du site Natura 2000



PAEC et MAEC : un outil co-construit

Assolement du PAEC :

➤ SAU : 1 608 ha (61 %)



Proposition de MAEC « Coteaux de la Dronne »

13 nov 2018
CA24 - CEN

Milieu	Intitulé complet de la mesure	Montant (€/ha)
Pelouse calcaire	Ouverture de pelouses en déprise	247
Pelouse calcaire	Maintien de l'ouverture des pelouses et milieux associés par gestion pastorale	75
Prairie de fauche	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j)	120
Prairie de fauche	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation azotée	164
Parcelle en culture	Conversion des terres arables en prairie	304
Parcelle en culture	Conversion des terres arables en prairie avec absence de fertilisation azotée	390
Ferme	Opération systèmes polyculture élevage d'herbivores (dominante culture) (dominante élevage ?)	95 65

Proposition de MAEC « Coteaux de la Dronne »

MAEC 1 : Ouverture de pelouse en déprise

- Diagnostic par le CEN
- Début des travaux : 1^{er} juillet de l'année d'engagement
- Travaux d'ouverture
- Travaux d'entretien
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires

**247 € /
ha
et par an**

Proposition de MAEC « Coteaux de la Dronne »

MAEC 2 : Maintien de l'ouverture des pelouses

- Diagnostic par le CEN
- Entretien selon le diagnostic
- Interdiction de retournement de la prairie
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires

**75 € / ha
et par an**

Proposition de MAEC « Coteaux de la Dronne »

MAEC 3 : Gestion des prairies par retard de fauche

- Fauche autorisée à partir du 5 juin
- Interdiction de déprimage
- Interdiction de retournement de la prairie
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires

**120 € /
ha
et par an**

Proposition de MAEC « Coteaux de la Dronne »

MAEC 4 : Conversion de terre arable en prairie

- Planter une prairie (avant le 15 mai de l'année de la demande) sur parcelle déclarée en culture en 2018
- respecter les couverts autorisés (pas de légumineuse pure)
- Maintenir la prairie 5 ans
- Enregistrement des interventions
- ~~0 N (minéral et organique)~~

**304 € /
ha
et par an**

Proposition de MAEC « Coteaux de la Dronne »

MAEC 5 : Limitation des herbicides

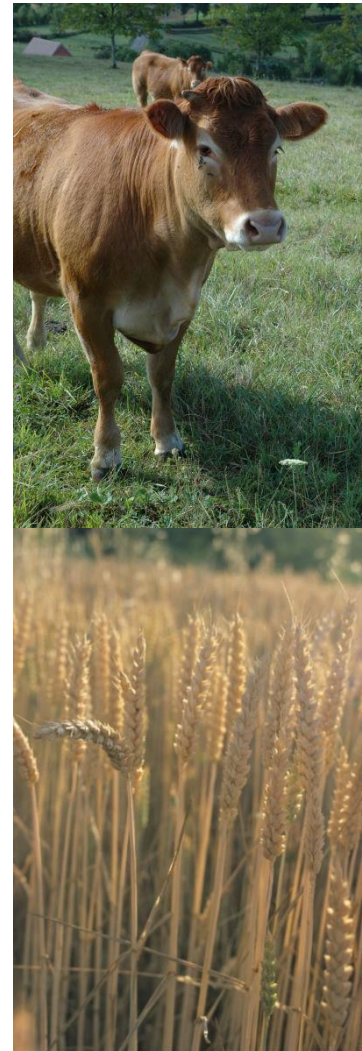
- 1 formation
- respect d'un plafond « herbicides »

**85 € / ha
et par an**

PAEC et MAEC : un territoire avec des Questions

- **Engagement de 5 ans (ex 2019 - 2023)**
Attention aux terres en fermage
- **Rémunération **par Ha et par an** -> déclaration à la PAC**
- **Financement par 75% FEADER et 25% ETAT**
- **Minimum de 300 € / ans et max de 10 000 € / an par exploitation**
- **Cahiers des charges / MAEC et définition des clauses de contrôle / sanction**

Comité de pilotage – 20 novembre 2018



Bilan des actions menées sur le site

F6 Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
(identification et prise de contact)

- ✓ **Identification des propriétaires du site, exploitants et ayants-droits**
 - Création base de données spécifiques (tableau de bord)

Bilan des actions menées sur le site

F8 Synthèse, bilan et mise à jour du Docob

- ✓ Mise à jour du Docob
 - Identification de coquilles dans le document
 - Surface du périmètre **258 ha** *et non 272 ha*
 - Activités agricoles, nombreuses erreurs surfaciques et incohérences
 - ❖ p. 90 SAU communales de plus de 50% et non 7,10%
 - ❖ p. 92 Assolement, incohérences entre valeurs du camembert (figure 12) et valeur du tableau 15

Reste à faire

F2 Information et communication sur les mesures de gestion

- ✓ Organisation d'une manifestation du type « journée découverte »

F4 Information et communication sur les MAEC

- ✓ Animation du PAEC = rencontre des agriculteurs intéressés

F6 Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers (identification et prise de contact)

- ✓ Prise de contact et rencontre des propriétaires des communes de Saint-Victor et Montagnier (réunion publique)
- ✓ Rédaction d'un article dans les bulletins communaux

U1 Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - proposition de contrat (1)

U2 Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat (1)

- ✓ Proposition de contrat (mutualisation des contrats à travers une convention établie entre les propriétaires et le Cen Aquitaine)
- ✓ Diagnostic parcellaire et suivi du contrat

F8 Synthèse, bilan et mise à jour du Docob

- ✓ Rédaction du bilan d'activité annuel

F9 Organisation de 2 réunions du COPIL

- ✓ Préparation et animation du 2^{ème} COPIL

Merci de votre attention

Vos contacts



Benoît Duhazé

b.duhaze@cen-aquitaine.fr

05 53 81 39 57



Philippe Brousse

philippe.brousse@dordogne.chambagri.fr

05 53 92 47 50